



Mission Emploi-Insertion
Melun Val de Seine

Maison Locale du Sud-Ouest Seine-et-Marne
Maison de l'emploi Melun Val de Seine
PLIE Melun Val de Seine

MODES D'EMPLOI

JOURNAL D'INFORMATION DE MISSION EMPLOI-INSERTION MELUN VAL DE SEINE

NUMÉRO 10 - MARS 2016



Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS) : un outil de mise en œuvre des politiques publiques d'emploi, de formation et de développement économique.

En décembre dernier, les franciliens ont choisi de porter à la tête de l'exécutif régional la liste que je conduisais. Je suis donc devenue Présidente de la Région Ile-de-France et j'ai pu constituer une équipe avec laquelle j'entends conduire une politique offensive pour favoriser le développement économique, l'emploi et la formation : notamment en direction des jeunes qui représentent une part importante de la population francilienne.

Dès ce début d'année, j'ai proposé au conseil régional un rapport sur « Un nouvel engagement pour l'apprentissage » de manière à poser formellement les engagements de cette nouvelle équipe en direction de la jeunesse francilienne parce que l'alternance, et plus particulièrement l'apprentissage doit devenir un axe fort dans le parcours professionnel de nos jeunes. Ce mode d'acquisition du savoir et des techniques leur permet à la fois d'avoir une première expérience professionnelle, de bien apprêter le monde de l'entreprise et d'être formés dans des secteurs qui recrutent. Les bénéfices en termes d'insertion professionnelle et de parcours ultérieur sont considérables.

Ces 23 et 24 mars 2016, au Mas du Mée-sur-Seine, Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine, la structure qui porte depuis le mois de janvier 2014 la Mission Locale du Sud-Ouest Seine-et-Marne, la Maison de l'emploi Melun Val de Seine et le Plan Local pour l'insertion et l'emploi Melun Val de Seine, organise le 20ème Forum de l'emploi et de la formation.

Ce Forum, reconnu de tous depuis sa première édition en 1996, propose à ses visiteurs de venir à la rencontre de centres de formation pour apprentis (CFA), d'organismes de formation et d'entreprises en recherche de candidats. Chaque année, ce sont en moyenne 2500 personnes qui poussent les portes du Mas dans le but de rechercher une formation ou un emploi.

Aussi, je profite de ce début de mandature et du caractère exceptionnel de ce 20ème Forum pour apporter concrètement mon soutien à l'initiative de MEI-MVS. Elle traduit de manière concrète et opérationnelle les politiques d'emploi et de formation de la Région Ile-de-France. Ce faisant, elle apporte à son grand territoire d'intérêt régional et national le dynamisme requis pour favoriser l'accès à l'emploi des publics précarisés par l'importante crise économique et sociale que traverse notre pays.

Je souhaite donc une pleine réussite à MEI-MVS pour ce Forum et l'invite toutes celles et ceux qui cherchent aujourd'hui un emploi, une formation ou une formation en alternance à s'y rendre munis de CV. L'entrée y est gratuite et les 40 collaborateurs qui forment l'équipe de MEI-MVS se feront un plaisir de vous y accueillir et de vous accompagner dans vos démarches.

Valérie PECRESSE
Présidente de la Région Ile-de-France

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Peut-être le savez-vous déjà. La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a décidé depuis le 1er janvier 2014, de regrouper les activités qui concourraient aux politiques d'emploi, de formation et de développement économique dans un seul et même outil. Il s'appelle Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS) et regroupe donc sous une même gouvernance la Mission Locale du Sud-Ouest Seine-et-Marne, la Maison de l'emploi Melun Val de Seine et le Plan Local pour l'insertion et l'emploi Melun Val de Seine (PLIE).



L'objectif que nous avons poursuivi en la matière était de donner la cohérence et la concertation nécessaires aux différentes actions développées par chacune de ces structures de manière à en éviter l'empilement et réaliser ainsi l'optimisation et la mutualisation requises dans cette période particulièrement difficile pour toutes les collectivités du fait de la baisse des dotations de l'Etat notamment tout en garantissant un service de proximité et de qualité pour tous les publics.

MEI-MVS est devenu l'outil de mise en œuvre opérationnelle de la communauté d'agglomération sur toutes les questions qui ont trait à l'emploi, la formation ou encore le développement économique.

Parmi les nombreuses actions, le Forum de l'Emploi et de la Formation est l'objet de ce propos. En effet, ce Forum, qui s'est inscrit avec le temps dans le paysage communautaire et dans les agendas des habitants au fil des ans, marquera cette année sa 20ème édition. Lancée en 1996, cette initiative très artisanale au départ (28 exposants et quelques 700 visiteurs en 3 jours de forum) est devenue, avec l'expérience et la qualité des partenariats entretenus et développés, un événement incontournable pour notre territoire, ses publics et ses entreprises (plus de 70 exposants et une moyenne de 2.800 visiteurs sur 2 jours de forum).

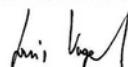
Ce Forum est une traduction visible de la fusion de ces entités. Dorénavant, ce sont 40 collaborateurs de MEI-MVS qui s'emploient à tout mettre en œuvre pour vous permettre de tirer un maximum de profit de cette manifestation afin de répondre aux attentes croisées des demandeurs d'emploi d'une part, des entreprises et centres de formation d'autre part.

mei
Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine
forum de l'emploi et de la formation
23 et 24 mars 2016
20^e édition!
Entrée libre et gratuite. Munissez-vous de plusieurs CV !
www.mei-mvs.com
Mas
800, avenue de l'Europe - 77350 Le Mée-sur-Seine
Mercredi & Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
Partenaires : various logos

Les 23 et 24 mars 2016, vous serez donc toutes et tous les bienvenus au Mas du Mée-sur-Seine (800, avenue de l'Europe) pour venir rencontrer les institutions, CFA, organismes de formation et entreprises présents. Vous pourrez aussi profiter des temps forts qui se tiendront pendant ces 2 jours (conférences, job dating...). Alors, pour cela, n'oubliez pas de venir munir de plusieurs CV avant de venir nous retrouver au Mas. L'entrée y est naturellement gratuite et les horaires restent inchangés : 9h à 12h le matin et de 13h30 à 18h l'après-midi.

Parce que c'est ensemble que nous construisons un place pour tous, nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous important pour l'emploi sur notre territoire et pour pouvoir profiter des surprises réservées aux visiteurs à l'occasion de la 20ème édition.

Louis VOGEL,
Président de MEI-MVS



20ème édition du Forum de l'Emploi et de la Formation



Lorsqu'il y a 20 ans nous décidions d'initier le premier Forum sur le territoire de Melun Val de Seine, nous avions pour ambition de porter à la connaissance des jeunes les bénéfices de la formation en alternance : notamment de l'apprentissage. Nous accueillions alors 28 exposants et comptabilissons

quelques 700 visiteurs en 3 jours et les représentants des institutions locales nous observaient afin de mesurer l'impact d'une telle initiative.

20 ans plus tard, notre Forum est devenu un événement incontournable de l'action de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, dont le Président, également Président de MEI-MVS, n'a de cesse d'affirmer la priorité de notre intercommunalité : l'emploi. Il convient également de souligner l'implication de la Région Ile-de-France, de sa nouvelle Présidente, de la ville du Mée-sur-Seine, qui met gracieusement à disposition la salle du Mas depuis 20 ans ainsi que la présence cette année de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne. Aujourd'hui, ce sont 70 exposants et une moyenne de 2.800 visiteurs sur 2 jours.



Il convient enfin de souligner et remercier le professionnalisme de l'équipe de MEI-MVS sans laquelle les nombreux visiteurs du Forum ne bénéficiaient pas du même niveau de service que celui qui leur est offert aujourd'hui ainsi que l'ensemble des nos partenaires, certains historiques, qui ont toujours cru à notre action et notre engagement : remercier Madame ANTIGNAC pour son soutien depuis plus de 20 ans maintenant pour les jeunes de notre territoire mais également pour tous les jeunes franciliens dont elle a su s'occuper en tant que Présidente de l'Association Régionale des Missions Locales d'Ile-de-France pendant 8 années. Nous aurons une pensée toute particulière pour notre partenaire, administrateur et ami, Claude RONDEAU, qui nous a soudainement quitté après un engagement sans faille pour l'emploi des jeunes depuis la création de la Mission Locale du Sud-Ouest Seine-et-Marne en 1992.



Rodolphe CERCEAU
Directeur de MEI-MVS

La Garantie Jeunes

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté lors du Comité Interministériel de Lutte contre les Exclusions (CILE) du 21 janvier 2013 avait prévu la création d'une « Garantie jeunes ». Elle porte la volonté de rendre effectif le droit à une première expérience professionnelle.

Ce dispositif d'accompagnement est destiné aux jeunes de 18-25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni étudiant, et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de Solidarité active (RSA).

Il permet d'inscrire le jeune dans un parcours actif d'insertion professionnelle via un accompagnement renforcé et individualisé.



Pendant cette période, le jeune bénéficia :

- D'un accompagnement collectif intensif durant plusieurs semaines pour le préparer à l'univers de l'entreprise. Cette phase est assurée par la mission locale.
- D'immersions régulières en entreprise (stages, contrats de travail,...) pour le confronter aux situations réelles en entreprise.
- D'une aide financière de 461,26 euros mensuels pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi. Cette aide est dégressive au fur et à mesure qu'il perçoit des revenus de ses activités.

MEI-MVS expérimente le dispositif Garantie Jeunes dès mars 2016.

La mise en oeuvre de la Garantie Jeune implique un travail de partenariat étroit avec les entreprises. Monsieur HENRY, gérant de la société RMH Electricité, a d'ores et déjà exprimé sa volonté de collaborer avec MEI-MVS pour accompagner les jeunes. A de très nombreuses reprises, Monsieur HENRY s'est impliqué auprès des jeunes du territoire : mise en œuvre d'un chantier école, accueil de stagiaires, par-rainage, intégration d'apprentis...



Pour 2016, Monsieur HENRY et RMH électrique marquent une nouvelle fois leur intérêt pour l'accompagnement des jeunes vers l'insertion professionnelle.

Pour tout renseignement, contactez le Pôle Accès à l'emploi et Entreprises au 01.60.56.48.40

Le Comité Départemental pour l'Insertion Périenne par les Clauses Sociales

Le territoire de Seine-et-Marne mène actuellement une action expérimentale soutenue par l'Etat : le Comité départemental pour l'insertion périenne par les clauses sociales.



Le Comité départemental est un dispositif porté par MEI-MVS qui a pour vocation de réunir les donneurs d'ordre, les fédérations professionnelles, les entreprises, et le réseau des facilitateurs de Seine-et-Marne. Il est né d'une volonté partagée depuis 2012 entre les Fédérations professionnelles du bâtiment et des travaux publics de Seine-et-Marne et le réseau des facilitateurs du 77 afin d'améliorer le dispositif des clauses sociales et de développer l'emploi périenne. Cette structuration innovante n'a pas d'équivalent en Région Ile-de-France et vise plusieurs objectifs :

- Améliorer le travail de coordination entre les acteurs.
- Anticiper la connaissance des projets du territoire et harmoniser la mise en œuvre des clauses d'insertion afin de construire des parcours d'insertion périenne.
- Développer et diversifier les clauses d'insertion (autres secteurs que ceux du bâtiment et travaux publics et marchés privés).

A ce jour, la structuration départementale est en marche. Les échanges entre les acteurs sont riches et répondent à un certain nombre d'attentes tant au niveau territorial et régional avec l'arrivée des travaux du Grand Paris, qu'au niveau du partage d'expériences.

Des réunions de travail spécifiques à l'harmonisation des pratiques entre facilitateurs de Seine et Marne et entre donneurs

d'ordre ont d'ores et déjà donné lieu à l'élaboration d'une boîte à outils visant à homogénéiser le dispositif. Ces travaux vont notamment préparer à la mise en place d'une organisation efficiente sur le territoire de Seine-et-Marne, afin non seulement d'anticiper l'application du nouveau code des marchés publics mais aussi de travailler à la construction des parcours d'insertion périenne.

De même, l'organisation en 2015 et début 2016 de comités techniques réunissant les donneurs d'ordre, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental, les Fédérations professionnelles, les entreprises et les facilitateurs du 77 a permis de formaliser la structuration départementale et communiquer sur les données consolidées de l'activité clause sociale sur le territoire de Seine-et-Marne malgré la diversité des outils. Ces instances sont également des lieux d'échanges sur les pratiques afin d'œuvrer à leur bonne harmonisation.

L'ensemble de ces travaux fait écho à la future coordination régionale et s'articule avec les démarches des différents partenaires. Le territoire de Seine-et-Marne est précurseur dans ce modèle de structuration. D'autres départements de la région commencent à s'en inspirer.

Les prochaines étapes consisteront à poursuivre les travaux engagés avec notamment la création d'un laboratoire de bonnes pratiques et d'une charte commune.

Pour tout renseignement, contactez le Pôle Accès à l'emploi et Entreprises au 01.60.56.48.40

La Création d'Entreprises Témoignage de Denis Trans DT

Étant moi-même en situation de handicap en fauteuil roulant électrique, l'idée m'est venue de créer une entreprise d'abord à cause des problèmes que je rencontre dans mon quotidien pour me déplacer (les transports en commun pas vraiment accessibles, les bus sans rampe ou avec des rampes qui ne fonctionnent pas, ETC).

Les transports pour les personnes en situation de handicap sont soit trop chers, soit trop compliqués à utiliser. Consciente qu'il est presque impossible pour une personne en situation de handicap de trouver du travail, les conditions étaient réunies pour décider de me prendre en main et d'aider les autres.

Ayant déjà bénéficié d'une formation de création d'entreprise par l'Adie, j'ai commencé à écrire mon projet avant de me rendre chez MEI-MVS où j'ai bénéficié de l'accompagnement d'un Agent de Sensibilisation à l'Entrepreneur pendant plusieurs mois. J'ai ensuite dû passer une formation obligatoire de capacité professionnelle, cela a été l'étape la plus difficile, car elle nécessitait 4h de route par jour. Etant la seule femme en situation de handicap, plusieurs personnes m'ont encouragée et m'ont fait part de leur soutien. Après la formation et la réussite de l'examen, Cap Emploi a pris le relais et m'a orientée à la BGE. Ensuite, tout est allé très vite : Afie67, Agefiph, Banque... Mon dossier a été accepté partout, faisant de moi une chef d'entreprise !



Si je pouvais donner un conseil aux personnes qui souhaitent se lancer : croire en vous, peu importe la lourdeur de votre projet. Si j'y suis arrivée avec tous mes problèmes de déplacement, je suis sûr que vous le pouvez aussi.

Pour tout renseignement, contactez le Pôle Accès à l'emploi et Entreprises au 01.60.56.48.40

La GPEC Aéronautique

MEI-MVS a pour mission de favoriser la coordination et la complémentarité des acteurs locaux en matière de politique de l'emploi, d'anticiper les mutations économiques et également de contribuer au développement de l'emploi local.

Pour répondre à ces objectifs, MEI-MVS pilote la GPEC Territoriale de la filière Aéronautique avec la participation de plusieurs acteurs dont la DIRECCTE UD 77, Pôle de compétitivité aérospatial ASTech Paris Région, l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie du 77, Pôle emploi, le Syndicat Mixte du Pôle d'Activités de Villaroche, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, la Cité des Métiers et l'Education Nationale.

Après la réalisation d'une étude par le cabinet Amnyos, 4 axes de travail permettant de répondre aux différentes problématiques ont été définis :

- **Réalisation de fiches compétences métiers** : permettre une meilleure identification des demandeurs d'emploi disposant des compétences recherchées par les employeurs de la filière.
- **Animation d'actions de promotion de la filière** : penser de manière commune la communication des différentes actions afin d'agir de manière cohérente auprès des entreprises et du public.
- **Mise en place d'une procédure pour l'information et l'orientation des entreprises** : déployer les travaux pour faciliter l'accès des offres du territoire aux entreprises. Dans ce cadre, nous avons demandé au même cabinet de nous accompagner dans la réalisation d'un Guichet Unique de la Filière Aéronautique afin de répondre aux besoins des entreprises.
- **Organisation d'une rencontre, d'un meeting entre les acteurs et les entreprises de l'aéronautique** : faciliter le dialogue entre les entreprises et les acteurs du territoire et mettre en avant la filière aéronautique sur le territoire.

L'objectif de ce projet est d'accompagner les entreprises et les publics (demandeurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle et les jeunes déscolarisés) au développement de la filière, notamment par le

biais de la formation. Le but étant la découverte de la filière et le développement des partenariats avec des entreprises du territoire telles que LEM.

Pour tout renseignement, contactez le Pôle Accès à l'Emploi et Entreprises au 01.60.56.48.40

LEM, une entreprise impliquée dans la GPEC

LEM, Laboratoire d'Essais de Montreuil, est une PME implantée sur 3 sites en Seine-et-Marne, tous à proximité de notre partenaire SNECMA Villaroche. Dans le cadre de notre développement entamé il y a maintenant 8 ans, nous avons chaque année dû recruter de nouveaux collaborateurs pour accompagner cette montée en puissance qui se poursuit toujours aujourd'hui, sous l'impulsion des programmes aéronautiques.



Prestataire de services sur des procédés nécessitant un gros capital expérience, la gestion des compétences est au cœur de nos préoccupations. Nous avons en permanence besoin d'un vivier de personnes motivées dont les valeurs humaines et le savoir être prévalent sur les compétences techniques rares que nous sommes prêts à transmettre à travers nos actions de tutorat et de formations internes ou externes.

La promotion de nos métiers, de nos activités auprès des collectivités locales, des établissements scolaires mais aussi et surtout des parents et des étudiants est la clé du développement de ce vivier. En effet, l'industrie souffre depuis plusieurs années d'une image négative véhiculée par les médias et par l'éducation nationale qui conduisent les étudiants à privilégier les filières académiques plus valorisantes au détriment des filières

techniques et de l'apprentissage qui sont les voies les plus adaptées pour répondre à nos besoins. Cette méconnaissance de nos métiers, des marchés sur lesquels nous travaillons, des perspectives d'évolution individuelles et collectives offertes par nos PME conduit à un constat d'échec : les PME ne trouvent pas de candidats pour répondre à leurs besoins en constante évolution et à contrario le chômage ne cesse d'augmenter, notamment chez les jeunes diplômés.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai été immédiatement séduit par le dispositif GPEC, j'ai fait le choix de m'y impliquer et tenter d'y attirer d'autres acteurs économiques de la région tels que JPB SYSTÈME. En effet, la mutation concerne également les entreprises et le comportement de leurs dirigeants. Les entreprises ne peuvent plus se contenter de mettre en ligne des annonces approximatives et d'attendre que les candidats arrivent à la pelle pour le simple prétexte de trouver un travail et de sortir de la spirale du chômage. Les candidats, jeunes ou en reconversion ont besoin, au-delà d'un travail indispensable à la faire vivre, d'une vision de l'entreprise dans laquelle ils postulent. Cela passe par une stratégie de développement, une politique de recrutement, d'intégration, d'évolution, de promotion interne, en bref un véritable projet d'entreprise qui doit correspondre à leur projet personnel. Recruter est devenu un acte commercial, une action de communication, une opération séduction pour attirer à nous les talents qui feront la réussite de nos entreprises.

C'est tout cela que je retrouve dans l'action du dispositif GPEC que je continuerai à accompagner en complément de mes actions au niveau des associations et syndicats de ma profession pour obtenir à la fois le changement de perception des éducateurs, des parents et des candidats mais également le changement d'approche de mes collègues pour faire que ces mondes à présent opposés se rencontrent, se parlent et au final s'associent autour d'un projet d'entreprise.

Denis LAPRET
Dirigeant de l'entreprise LEM



LEM



La Plateforme de Recrutement Territoriale Carrefour

La Plateforme de Recrutement Territoriale est une plateforme imaginée l'an dernier par MEI-MVS et les deux magasins Carrefour de Villiers-en-Bière et Carré Séurat.

Par une coordination des acteurs de l'insertion et de l'emploi, la Plateforme de Recrutement Territoriale Carrefour a pour objectif la transmission d'une information identique auprès des publics et leur prescripteur tout en

évitant une redondance des actions pour les magasins.

Ainsi associée à l'Espace Emploi Carrefour France et les agences Pôle emploi du territoire, la Plateforme de Recrutement Territoriale Carrefour est composée de deux types d'actions :

La Découverte des Métiers de Carrefour : présentation des postes de l'entreprise tout en permettant de proposer à l'issue des stages et/ou une visite en magasin. Ces temps ont pour objectifs de découvrir l'environnement de la grande distribution et du groupe Carrefour.

Cette action permettra éventuellement aux magasins de repérer des candidats intéressés pour répondre aux postes à intégrer en urgence.

Le Recrutement : selon les offres à pourvoir, (comme par exemple, les besoins en contrat de professionnalisation sur les périodes d'avril et novembre), un temps collectif et

individuel permettra de recruter les candidats pour les magasins.

Un suivi personnalisé des offres et candidats retenus sera ensuite réalisé aux prescripteurs qui sont invités à participer et faire passer les entretiens aux côtés des recruteurs, afin de comprendre les attentes de l'Espace Emploi Carrefour et des managers RH des magasins.

Ces deux temps pourront se réaliser à tour de rôle dans les structures prescriptrices. Tous les prescripteurs seront informés de ces actions, et invités à inscrire les candidats intéressés.

Pour tout renseignement, contactez le Pôle Accès à l'Emploi et Entreprises et le Pôle Animation Territoriale et Partenariats au 01.60.56.48.40



GPECT Santé

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale Santé est pilotée par MEI-MVS en collaboration avec différents acteurs du territoire.

La situation actuelle de la filière santé sur le territoire du Territoire d'Intérêt Régional et National (TIRN) Melun Val de Seine/Sénart est préoccupante suite aux nombreux départs en retraite. Il est donc indispensable de travailler activement au remplacement des professionnels de santé. Pour cette raison, une réflexion est actuellement souhaitée sur la création de nouveaux espaces ou actions dédiés à la santé.

Le projet du nouveau SantéPôle

Le nouveau SantéPôle (qui, début 2018, regroupera sur le même site le Centre Hospitalier de Melun et la clinique Saint-Jean-L'Ermitage) aura un impact très positif sur le secteur de la santé du territoire Melun Val de Seine/Sénart : médecins généralistes, professions médicales et para

médicales, laboratoires pharmaceutiques, cliniques... En formant le plus grand pôle de santé public-privé de France, le SantéPôle de Seine-et-Marne constituera la structure de référence sanitaire de l'ensemble du Sud de la Seine-et-Marne.

Avec la clinique, le futur hôpital de Melun et de Sénart, implanté à 2 km seulement du centre-ville de Melun, comptera à son ouverture 734 lits et places de médecine/chirurgie/obstétrique (MCO) et de psychiatrie. Il associera ainsi une mission de proximité (urgences, médecine, chirurgie, psychiatrie, gériatrie), et de recours pour certaines spécialités (imagerie, soins critiques, maternité, cancérologie, chirurgie). Siège du SAMU départemental, il proposera un plateau technique mutualisé et performant, permettant aux patients de bénéficier des meilleurs soins à proximité de leur domicile. Ainsi, un bloc opératoire de 16 salles sera construit, avec des secteurs dédiés à l'activité d'endoscopie.

Le SantéPôle de Seine-et-Marne est de toute évidence un facteur d'attractivité favorisant

l'implantation de professionnels de la santé.

Dans le cadre de sa construction, des changements territoriaux vont s'effectuer concernant l'emploi et la gestion des compétences territoriales.

MEI-MVS, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, souhaite développer une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale sur la filière santé afin d'accompagner ces nouveaux projets.

Actuellement, nous lançons une étude quantitative et qualitative avec le cabinet Hippocrate afin d'anticiper les besoins liés à ce nouveau projet. L'objectif étant de réunir l'ensemble des acteurs de la santé du territoire afin de travailler ensemble à partir de cette étude sur la réalisation d'un plan d'action en faveur du développement du nouveau SantéPôle.

Pour tout renseignement, contactez le Pôle Animation Territoriale et Partenariats au 01.60.56.48.40

Interview



Pouvez-vous nous parler du projet du SantéPôle de Seine-et-Marne ?

Il s'agit d'un projet innovant au service de la population. Le SantéPôle de Seine-et-Marne concrétise, en effet, un projet sanitaire de territoire majeur pour lutter contre l'émettement des structures, dans un contexte de fragilisation croissante de l'offre de soins du plus grand département d'Ile-de-France. Il améliorera ainsi cette offre dans le Sud francilien, par la création d'un véritable pôle de santé attractif.

Dans un bassin où les besoins de santé croissants vont de pair avec l'augmentation de la population, la création d'un pôle de santé sur un même site à Melun répond à l'objectif des pouvoirs publics de mettre à disposition des patients les moyens les plus performants près de chez eux. En effet, les agglomérations de Melun, préfecture de Seine-et-Marne au sud, et de Sénart, ville nouvelle au nord, connaissent l'une des croissances démographiques les plus fortes d'Ile-de-France (+2,5% par an). Avec 300000 habitants, elles représentent à elles deux plus de 20% de la population de Seine-et-Marne.

Trois chiffres-clés à retenir :

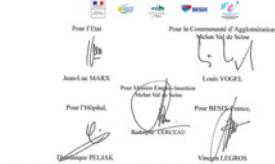
- 3 principes fondamentaux : liberté de choix du patient, permanence des soins public/privé, concentration sur un même site d'une offre sanitaire de pointe et de qualité.
- 2 objectifs permanents : la qualité et l'excellence au service de la population.
- 1 rendez-vous : début 2018 pour une ouverture du SantéPôle de Seine-et-Marne.

Selon vous, quels seront les impacts au niveau de l'emploi, de l'économie et de

l'attractivité du territoire ?

Les impacts de ce formidable projet sont de deux ordres.

A court terme, tout d'abord. Le chantier de près de 200 millions d'euros toutes dépenses confondues (sans compter celui de la clinique) est par définition un projet majeur en termes économiques et créateur d'emplois. Qui plus est, sur 34 lots de second œuvre de plus de 60 millions d'euros, 21 ont été attribués à des entreprises locales. En partenariat avec l'Etat, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, MEI-MVS et l'entreprise BESIX chargée de la construction du futur hôpital, l'établissement a par ailleurs signé en décembre 2015 une convention qui vise à l'insertion sur ce chantier de personnes du territoire de l'Agglomération rencontrant des difficultés professionnelles. Ce sont 10000 heures d'insertion qui sont ainsi mises en œuvre et qui permettent à des publics fragilisés en termes d'emploi de pouvoir bénéficier de contrats de travail. Cela répond sans conteste à une responsabilité sociale d'un hôpital public.



A moyen terme, ensuite. Le SantéPôle de Seine-et-Marne sera attractif pour les professionnels de santé, qui y trouveront des possibilités d'exercice et des conditions de travail diversifiées. Il l'est déjà aujourd'hui, puisque plusieurs médecins et soignants viennent travailler dans notre établissement dans la perspective du nouvel Hôpital. Je suis convaincu que cette dynamique profitera à l'ensemble des acteurs de santé : aux professionnels de santé de la ville (avec lesquels l'hôpital doit approfondir ses relations), aux cabinets médicaux ou aux maisons de santé (les maisons de santé du Mée et de Sénart en cours de construction sont de très bons exemples), aux maisons de retraite, mais aussi aux autres structures hospitalières du Sud du département qui connaissent actuellement d'importantes difficultés de recrutement médical sur certains secteurs.

Qu'attendez-vous du projet de GPECT Santé ? Quels sont les intérêts de ce projet ?

L'action de MEI-MVS peut être très importante en termes de synergie entre les acteurs de santé. Le futur SantéPôle de Seine-et-Marne doit permettre de créer autour de lui une dynamique dépassant le secteur hospitalier. A mon sens, il faut profiter de cette opportunité historique pour créer des passerelles innovantes entre les acteurs de la santé et du bien-être au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé. Je prendrais un exemple : celui de la (mal)nutrition dont la problématique peut regrouper les endocrinologues, les chirurgiens digestifs, les nutritionnistes, les diététiciens, l'unité d'éducation thérapeutique, le service de santé publique, mais aussi les écoles, les entreprises de restauration collective... Dans la perspective du nouvel Hôpital, nous réfléchissons à la création de nouveaux métiers tournés autour de l'hôtellerie : le projet de GPECT Santé peut constituer un soutien dans la création de la filière hôtelière spécifique à la santé.



Allons même plus loin. Le centre hospitalier de Melun est depuis plus d'un an reconnu comme centre de recherche médicale. Sachons collectivement profiter de cette opportunité pour créer autour du SantéPôle une zone d'activité accueillant des entreprises travaillant sur la santé, la domotique ou encore le handicap et qui seraient intéressées à créer des synergies avec les professionnels hospitaliers et l'unité de recherche. Là aussi, MEI-MVS peut jouer un rôle primordial dans la rencontre de milieux qui ne se connaissent pas forcément bien.

Soyons imaginatifs et innovants au service de l'intérêt collectif et du bien-être de la population.

Dominique PELJAK
Directeur du Centre Hospitalier de Melun